Quatre fins de partie

Aux débutants

271 Défense de la grande ligne 272

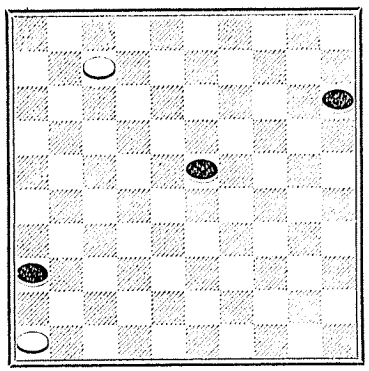

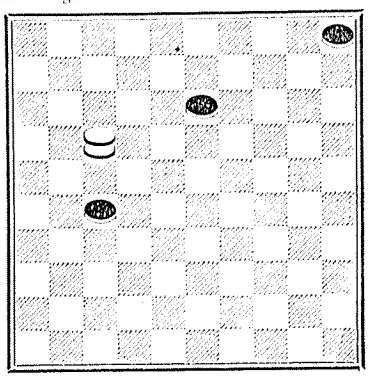

Le Damier Universel

273 Defense du Tric Trac 274

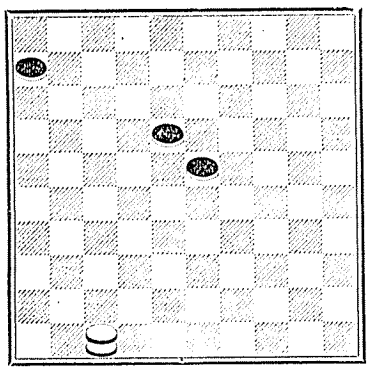

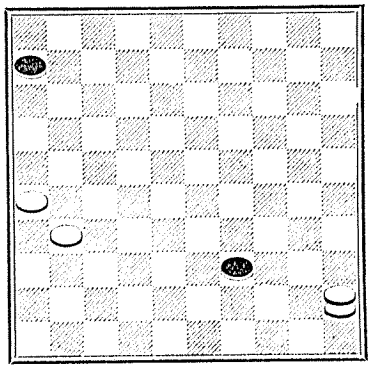

Théorie du Pion

(Pion Mort)

Le Pion Mort est un pion qui se trouve à l'extrémité d'une ligne où il ne peut bouger sans se faire prendre, et cela, inutilement pour la cause qu'il croit défendre.

Ce nom de *Pion Mort*, vient de ce qu'une chose qui est inerte est sans valeur; c'est comme en fortification : *un angle mort* est inutile à la défense.

Le D. U.

Le Gérant : P. Colombier.

IMPRIMERIE P. COLOMBIER, 30, RUE DES MAISONS-NEUVES, VILLEURBANNE.

3me Année. — N° 10 Le Numéro : 0 fr. 75 1er Juillet 1912.

LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : **M. F.-J. BOLZÉ**

60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs : MM. Marcel Bonnard, H. Dentroux, Y. Le Goff, Molimard, etc., de Lyon ; A. Baro, de Villebois ; G. Defoy, d'Amiens.

Abonnements : FRANCE. un an, 6 fr.; ETRANGER, un an, 6 fr. 50

SOMMAIRE. — *A tous les Damistes :* Soufflage. — *Hollande :* Concours International. *Jeu de Dames :* Traité-Règlement (suite). — *Parties entières :* 45e et 46e. — *Nécrologie.* — *Solutions :* Mois de Juin. — *Récréations littéraires.* — *Les Damiers :* Romans, Lyon, Damier Universel, Tous les Damiers. — *Correspondance.* — *Souscriptions.* — *Problèmes.* — *Quatre fins de partie :* Aux débutants. — *Bibliographie.* — *Dernière heure :* Hollande-Concours.

Lyon, 1er Juillet 1912.

A Tous les Damistes

(France-Étranger)

QUESTION DU SOUFFLAGE.

La suppression pure et simple du soufflage est **le plus grand fléau** *du Jeu de Dames ! Elle favorise l'exploitation des temps de repos abusifs et supprime la plus grave faute du jeu, dont les forts veulent s'affranchir. Voilà la justice de la « pure et simple ! »*

Nous, nous disons : il faut faire la partie et concourir dans tous les milieux où les règles sont égales et loyales pour tous.

Nous ne nous permettrons pas de faire défense de jouer ailleurs, ce serait porter atteinte à la liberté personnelle, on n'en a pas le droit (1) ; mais nous insistons pour la fréquentation des endroits où la *Justice règne !*

* * *

Le soufflage, action de souffler, *faire de l'air* sur la pièce que l'on enlève du damier, n'existe pas ; c'est un ridicule que nous voulons éviter : ne tombons pas en enfance !

(1) Toutefois, en société, le président doit être informé en cas de rencontres spéciales, et dès le début des pourparlers, tant par les organisateurs que par les intéressés directs. Simple marque de pure courtoisie.

1er Point.— Souffler n'est donc que l'acte répressif de ne *pas prendre*. Or, ne pas prendre à un jeu où la *prise est forcée*, étant réputée la *plus grave faute* que l'on puisse commettre, le législateur Manoury, prescrit *d'enlever du damier* la pièce qui devait prendre ; voilà simplement ce que c'est que souffler : *enlever la pièce qui ne prend pas.*

2me Point. — Le damiste est-il libre de jouer ses pièces où il veut ? La réponse est formellement affirmative, pourvu que les cases soient libres et les pièces jouables.

Si donc, on veut supprimer le premier point, comment veut-on modifier le second, car on ne peut pas le supprimer celui-là ? Lorsque l'un des deux damistes se mettra volontairement en position de prise de sa pièce, pion ou dame, *tentant la faute de ne pas prendre*, allez-vous lui dire : *« Vous n'avez pas le droit de jouer comme cela? »*.

Il n'y a pas ici à ergoter, il faut parler clairement ; il faut que les partisans de la suppression *pure et simple* de la répression : *ne pas prendre,* osent dire : *« En fin de partie ou en position critique,* voire même de perte, *il est interdit de tenter la faute de la non-prise ».*

Puis pour continuer dans le chemin de l'esprit de la *pure et simple* il faut logiquement prescrire : *Il est interdit de profiter (abuser) de la non-prise en cours de partie : il faut forcer la prise. En conséquence, ne pas prendre ou ne pas forcer la prise, disqualifie la partie qui, comme telle,* devra être *nulle ou perdue s'il y a mauvaise foi ; et la mauvaise foi semble être du côté où on ne force pas la prise.*

Le premier point est connu, archi-connu ; mais veuillez bien méditer le second qui, modifié dans la forme de la croisade actuelle, sera une véritable et grave atteinte à la liberté d'action du damiste dans son jeu.

Conclusion — Accepter la suppression pure et simple de ce que l'on appelle : *le soufflage,* c'est sanctionner la monstruosité inique suivante :

1° Tu ne chercheras pas à éviter ta perte, en mettant une de tes pièces en prise, tentant la faute de non-prendre : « C'est cette faute spéciale seule que l'on veut supprimer ».

2° Nous, nous profiterons de tes fautes de ne pas prendre « à notre volonté absolue et quand nous jugerons bon d'agir ainsi ».

Déloyauté et autocratie révoltantes ! ! Voilà la suppression pure et simple.

F.-J. BOLZÉ, Damiste.

Nous reproduirons cet article tant que l'on parlera de la suppression du soufflage « **purement et simplement** », sans supprimer aussi les abus de la non-prise. Nous l'écourterons un peu, pas plus.

Concours International

Hollande

Nous recevons la communication suivante avec prière d'insérer ce que nous faisons avec empressement ; déjà les intéressés ont reçu cette annonce par nos soins. F.-J. B.

Circulaire

NEDERLANDSCHE DAMBOND

AMSTERDAM

(Hollande)

« Messieurs,

« Provisoirement, nous avons l'avantage de vous apprendre que, de la part de la « Fédération Damiste Néerlandaise », un Grand Concours international de Maîtres Damistes, avec Championnat du Monde, sera organisé pour le mois d'Août. (La date ferme sera donnée ultérieurement).

« Les fonds en formation à cet effet, permettront probablement d'offrir des prix cardinaux d'ensemble : fl. 4 à 500 — soit : Frs 800 à 1000 — et en outre l'entière hospitalité (hôtel et repas) pour *quatre Maîtres* français pendant la durée du Concours.

« Sur telle base, nous osons bien espérer, qu'avec la coopération des Sociétés damistes en France, les premiers Maîtres français prendront part à la dite grande lutte, vu aussi l'intérêt personnel qu'eux, comme nous, portent à propager le noble *Jeu de Dames* par le fait éclatant d'une rencontre réellement sensationnelle.

« Il va de soi que, pour pouvoir prendre à temps les mesures nécessaires, vous nous obligeriez beaucoup de nous faire connaître votre opinion sur le projet médité dans un délai aussi bref que possible. Nous serons charmés de recevoir vos agréables nouvelles et vous présentons, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération. »

« La Commission du Concours International :

« C. G. VERVLOET, *Président.*

« J. MIJER, *Secrétaire.*

« 15, Graaf Florisstraat, AMSTERDAM

« (Hollande) »

* * *

Le Président de la Fédération des Damistes Français porte à la connaisance de tous les damistes, quels qu'ils soient, l'appel de nos *Amis Néerlandais*, organisateurs d'un grand *Concours International du Jeu de Dames.*

Nous devons faire notre devoir pour que **quatre** (1) de nos Maîtres nous représentent à ce grand tournoi : MM. Molimard, Bonnard (Lyon); Weiss, Barteling (Paris); Raphaël, Garoute, Fabre (Marseille); Sonier (Romans), etc., etc. semblent tout indiqués ; ce qui au reste est du ressort du Comité Hollandais.

En soulignant ces noms, le Président de la Fédération des Damistes de France, n'émet qu'une idée et nous devons annoncer que nous avons déjà reçu et fait parvenir immédiatement, deux invitations personnelles du Comité organisateur aux adresses de *MM. Bonnard* et *Molimard* du *Damier Lyonnais.*

Pour favoriser cette réunion sensationnelle (le mot est consacré) que toutes les *collectivités et individualités* montrent la générosité française.

La Fédération encore en germe de richesse fondamentale ne peut rien pour l'instant qui soit digne d'elle, laissons-la prospérer ; mais elle ne peut rester muette :

Le Président de la Fédération Française et Directeur du « Damier Universel » s'inscrit pour 50 francs.

Le Président et le Damier Lyonnais pour 50 francs.

Imitez-nous, chers Camarades, de tous les points cardinaux français contribuons à la réussite de ce concours qui sera aussi un fleuron à votre couronne.

SOUSCRIPTION OUVERTE

1re Liste. — Argent à faire parvenir en temps utile par nos soins, quand le Concours sera définitivement fixé et les Damistes français connus :

Le Président de la F. D. D. F. et Directeur du D. U.	50	fr.
id. et le Damier Lyonnais	50	»
M. E. F. (Paris)	2	»
M. X. X. (Lyon)	2	»
M. V. id.	2	»
M. P. Musnier, négt-chapelier, 8, c. Gambetta (Lyon)	5	»
Un anonyme (Lyon), dix timbres	1	»
M. Pignat (Lyon)	1	»
MM. Cazarré et Jourde, négociants (Toulouse)	10	»

D'autre part nous signalons pour mémoire *« Le Damier »* (Paris) du 15 Mai dernier :

« Le Damier » (Paris)	25	»
M. Serf, Secrétaire du Damier Français	25	»
M. Van Etten (Hollandais), à Paris	50	»

F.-J. BOLZÉ,
60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne.

(1) Nombre officiel ne devant pas empêcher les amateurs qui, à leurs frais entiers, désireraient assister en spectateurs ou concurrents à ce grand tournoi ; ils seront bien accueillis, nous n'en doutons pas.

Jeu de Dames

Traité-Règlement

(Suite)

Les premières diagonales 4 à 15, 3 à 25, 2 à 35 et 1 à 45, vont dans l'ordre constant 6 + 5 = 11 ; tandis que les secondes 6 à 50, 16 à 49, 26 à 48 et 36 à 47, vont dans l'ordre inverse 5 + 6 = 11.

Troisième remarque : Ces deux ordres constants 9 + 11 = 20, multipliés par 10 (nombre de cases de chaque ligne horizontale) divisés par 2, donnent les 100 cases du damier : 50 blanches jouables aujourd'hui et 50 noires, à utiliser si on jouait sur les noires.

Quatrième remarque : En rabattant les cases 1-6, sur les cases 45-50, le damier est composé de deux parties égales ayant la grande ligne ou diagonale 5-46 mitoyenne aux deux parties. D'autre part, en pliant le damier de 1-5 sur 46-50, ou encore de 5 sur 46, le damier sera toujours divisé en deux parties égales de 25 cases jouables dans les deux cas : noires ou blanches.

Cinquième remarque : Il y a lieu aussi de faire attention à la chronologie verticale des cases ; ainsi, tous les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, sont tous terminés verticalement par le même chiffre, de dizaine en dizaine (figure 1).

Lignes ou diagonales : Les cases blanches réunies non horizontalement, ni verticalement, sont appelées lignes ou diagonales. Ainsi toutes les cases allant dans la direction 5-46 sont lignes ou diagonales de gauche parce qu'elles vont dans le sens gauche du damiste regardant le damier; par suite celles allant de 1 à 45 ou 6 à 50, sont appelées diagonales de droite, parce qu'elles vont vers sa droite (Voir page 132).

Ligne du milieu : *La grande diagonale* 5 à 46 est appelée ligne du milieu ; elle doit toujours se trouver à la gauche du damiste.

Trictrac : ou Tric-Trac, il est composé des deux lignes ou diagonales 1 à 45 et 6 à 50 qui doivent toujours être à droite.

Cette numération de Manoury est donc on ne peut plus facile à retenir et à voir par la pensée seule, même les yeux fermés. (1)

2e Des Pièces

Le Pion : C'est un petit disque rond, en bois ou en ivoire ; il y a 20 pions blancs et 20 pions noirs (V. fig. 3).

(1) Ce sont toutes ces remarques qui ont conduit *M. F.-J. Bolzé* à trouver la corrélation des cases entre elles, que l'on peut voir dans son œuvre traitant de la question : *Théoire du Damier - Trois Dames contre Une*, œuvre unique en la matière.

La coutume veut que les pions occupent sur le Damier : *les noirs*, les cases numérotées de 1 à 20, et *les blancs* de 31 à 50, réservant les cases 21 à 30 pour laisser un espace libre où s'engage l'action de la partie. Ces deux lignes s'appellent aussi : *lignes d'ouverture des hostilités* (V. fig. 3).

Fig. 4

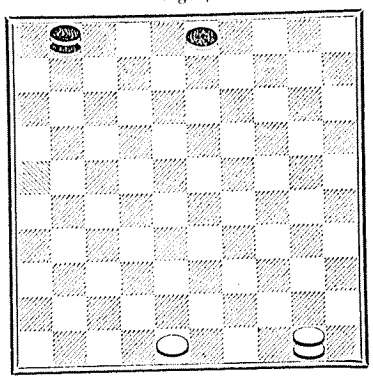

Remarque : Pour rompre avec cette coutume surannée de dire : *les blancs jouent et gagnent*, on pourra relever et publier tels, tous les coups qui se présenteront en jouant dans la position réelle des pièces, quelle que soit la couleur et l'emplacement de ces couleurs — exception est faite pour les problèmes dûs à la création.

Qu'importe l'emplacement des pièces, dire seulement : *les noirs ou les blancs jouent et gagnent ;* l'essentiel, c'est de savoir qui doit jouer le premier.

La Dame : Cette pièce est composée de deux pions de la même couleur, blanc ou noir, placés l'un sur l'autre ; c'est ce que l'on appelle un *pion damé ou damer un pion*. Voyez fig. 4, case 1 : dame noire ; case 50 : dame blanche.

Pion savant : Pour les blancs, le pion savant, c'est celui qui occupe la case 48 et pour les noirs la case 3 (fig. 4). Ce pion sert de soutien au jeu, car il peut se porter à droite ou à gauche au moment critique des événements d'une partie engagée.

Pion en opposition : C'est mettre un pion en face (ou à côté) d'un autre qui ne peut jouer sans se faire prendre. Exemple fig. 5.

Il y a quatre oppositions distinctes :

Fig. 5 **Oppositions**

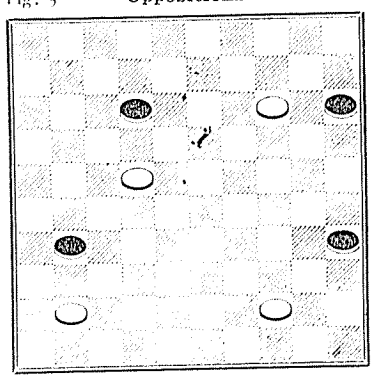

Fig. 6 **Pion passé**

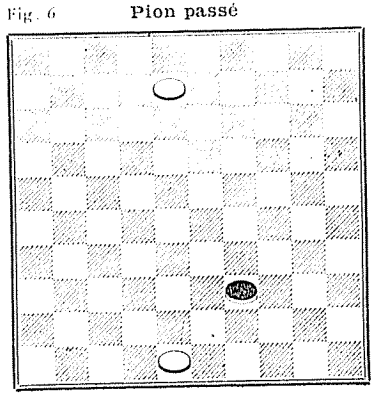

1° *Opposition directe ou verticale :* pions N: 12 et B: 22.
2° *Opposition latérale ou horizontale :* pions B: 14 et N: 15.
3° *Opposition diagonale directe :* pions N: 31 et B: 44.
4° *Opposition mixte :* pions N: 31 et B: 41. Cette opposition est appelée mixte parce qu'elle peut de verticale devenir latérale ; exemple : aux noirs à jouer 31.36, les blancs ripostent par 41.37 et opposition latérale (Voir fig. 5).

Pion passé : C'est un pion très avancé vers la ligne des dames, qui n'a plus que deux ou trois pas à faire pour y arriver et qui ne peut être arrêté que par une dame ou encore par un pion secondé d'un autre pion (fig. 6). Dans cette figure le pion noir 39 est ce que l'on appelle pion passé ; mais si les blancs avaient un pion à 38, en jouant 38.33 (N: 39:28) les noirs perdraient par opposition directe. Ex :

B. 8. 3 3.26 26.48
N: 28.32 32.38

Fig. 7 **Pion en prise**

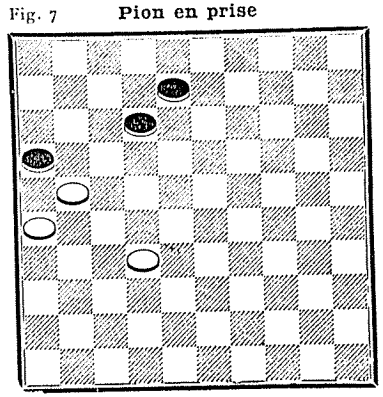

Pions en prise : C'est un pion que l'adversaire attaque, le plus souvent dans l'espoir de le gagner ; il en est de même pour une dame. Dans la figure 7, le pion blanc 21 est en prise et si les blancs jouaient 32.27, les noirs par 8 13 gagneraient ; mais par 21.17 les blancs se défendent avantageusement.

Pions liés : Ce sont des pions (blancs ou noirs) qui se touchent et qui sont réunis par leurs cases respectives.

1° *Pions liés de bande* (fig. 8), voyez les pions noirs 31 et 36.

2° *Pions liés d'intérieur* (fig. 7), voyez les pions noirs 8 et 12.

Fig. 8 **Pion mort**

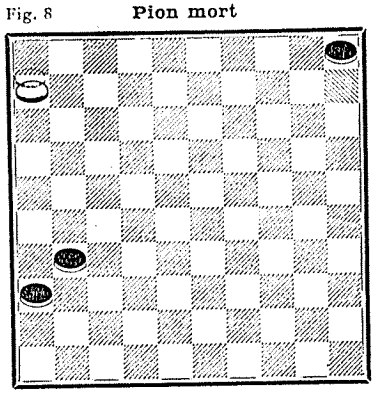

Pion mort : C'est un pion qui n'a aucune valeur par sa position sur le damier — extrêmité d'une ligne — Exemple figure 8, les blancs par 6.28 arrêtent les trois pions noirs 5,31,36; le pion noir placé à la case 5 est le *pion mort,* car même en se faisant prendre, il ne sert à rien dans l'issue de la partie. *(A suivre).*

Parties entières. — *Quarante-cinquième*

Jouée au Damier Lyonnais (Etude de Fin de Partie)

Cette position représente la fin d'une partie jouée entre :

M. X... (les noirs) et

M. Le Goff (les blancs).

Les blancs rendaient le pion.

C'est aux noirs à jouer.

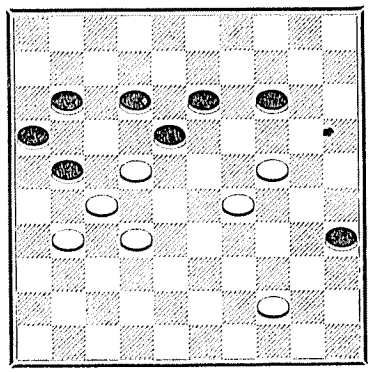

	Blancs	Noirs
1	»	12.17

La position des noirs est délicate; ils ne peuvent jouer sans perdre de 21 à 26, les blancs répondraient par 22.17.

Les noirs ne peuvent pas jouer 13.19, car les blancs sur ce coup, joueraient 24:13; Noirs 18:9 et les blancs passeraient à dame par 22.17 et 27:7.

Au lieu de 12.17, si les noirs avaient joué 14.19, c'était la nulle par les coups suivants :

B:		31.26	26:19	27:7	7.2	19.13
N:	14.19	19.30	16.21	18:38	38.42 f	42.48 et la nullité se voit de plusieurs manières.

Au lieu de 12.17, si les noirs avaient joué de 14 à 19 et si les blancs avaient répondu par 24.20, noirs 19.23, et si les blancs 31.26, nulle par :

B:	31.26	26:19	27:7	7.1	44:35	1.40	40.49	20.15
N:	23:34	16.21	18:38	35.40	34.39	38.42	42.47	47.29

Suite :

B:	19:13	35.30
N:	29.45	45. 7 Nulle

Les noirs pouvaient encore perdre le pion par 11.17, blancs 22:11, les noirs 16:7 et blancs 27:16. En bien jouant de part et d'autre, c'était encore la nullité.

2 24.19 Si les blancs au lieu de 24.19 avaient joué 31 à 26, la nullité s'imposait par les coups suivants :

B:	31.26	26:6	6.1	1:23	24:15	
N:	17:37	37.42	14.20	42.47	47:24	Nulle

» 17:26

	Blancs	Noirs
3	19:10	21:32
4	10. 4	13.19 ?

Grosse faute que commettent les noirs. Les noirs en jouant le coup 32 à 37, forçaient les blancs à faire le *un* pour *trois* suivant :

B:	29.23	4:15	
N:	18:29	26.31 f.	Les blancs prenaient la grande ligne; mais les noirs passaient à dame par le pion joué à la case 36, puis en avançant les pions 16 et 11 aux cases 27 et 22 : issue connue.

5	4:49	35.40

Il était préférable de perdre le pion par 19.24; exemple :

B:		29:20	49.32	32: 2	
N:	19.24	26.31	16.21	31.37	passant à dame et nulle.

6	44:35	26.31
7	49.32	31.36 ?

Le coup juste était de perdre le pion noir 19 en le donnant à prendre à la case 24 : ensuite de jouer 16.21, blancs 32:2 ; noirs 31.37 et ici, il manque un temps aux blancs pour gagner, il faudrait que le pion 20 fut à la case 15.

8	32:14	16.21
9	29.24	21.27
10	14.23	11.17
11	23.37	27.32 (a)
12	37: 6	36.41
13	6.33	41.47
14	33.29	47.44 ou 36
15	29.23 ou 18 gagnent.	

(a) Si 27.31, B: 37:12; N: 36.41; B: 12.23; et si 41.46 enfermé par 23.5 ou perdu par 23.29; si 41.47 perdu comme précédemment.

Quarante-sixième

Championnat de France. — Lyon 1910

Partie entre MM. RAPHAEL (Marseille) et BONNARD (Lyon)

Offerte au D. U., par M. F. ARNOUX, organisateur du Concours

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1	33.28	18.23	5	34.29	23:34
2	31.27	20.24	6	40:20	15:24
3	36.31	17.21	7	39.34	14.20
4	38.33	12.18	8	34.30	20.25

	Blancs	Noirs
9	44.39	25:34
10	39:30	18.23
11	42 38	10.14
12	41.36	5.10
13	47.42	14.20
14	50.44	21.26
15	44.40	7.12
16	30.25	10.15
17	25:14	9:20
18	49.44	12.17
19	33.29	24:22
20	27:29	19.24

Position

N: 1 à 4, 6, 8, 11. 13, 15 à 17, 20, 24, 26
B: 29, 31, 32, 35 à 38, 40, 42 à 46, 48.

21	40.34	24:33
22	38:29	13.19
23	43.38	19.24
24	38.33	8.13
25	34.30	2. 8
26	30:19	13:24
27	45.40	8.13
28	40.34	1. 7
29	44.39	7.12
30	32.28	16.21

Position

N: 3, 4, 6, 11 à 13, 15, 17, 20, 21, 24, 26
B: 28, 29, 31, 33 à 37, 39, 42, 46, 48.

31	37.32	26:37
32	42:31	20.25
33	29:20	25:14
34	48.43	11.16
35	46.41	13.18
36	31.27	21.26
37	41.37	17.21
38	28.22	3. 9
39	22:13	9:18
40	33.28	4. 9

Position

N: 6, 9, 12, 14 à 16, 18, 21, 26.
B: 22, 23, 32, 34 à 37, 39, 43.

41	43 38	9.13
42	38.33	12.17
43	34.29	17.22
44	28 17	21:12
45	33.28	6.11
46	29.24	14.20
47	28.23	20:29
48	23:34	11.17
49	34.29	13.19
50	32.28	19.24

Position

N: 12, 15 à 18, 24, 26.
B: 22 à 24, 35 à 37, 39.

51	29:20	15:24
52	39.34	24.29
53	34:23	18:29
54	27.22	29.34
55	22:11	16: 7

Remise.

Nécrologie

Nous venons d'avoir le gros chagrin d'apprendre que le D. Phocéen (Marseille) a eu la douleur de perdre un des siens, en la personne de *Monsieur B. Pelore*, décédé le premier Mai dernier.

Au nom de la Fédération des Damiers de France et à notre nom même nous envoyons à nos amis du *D. Phocéen*, nos sentiments douloureux de condoléance, avec prière de les transmettre à la famille de *M. B. Pelore*.

Le Damier Universel.

Solutions. — *Mois de Juin 1912*

N° 265 33.28 ; 28.22 ; 32:21 ; 29.24 ; 25.20 ; 35.30 ; 38.32 ; 48.43 ; 40.35 ; 45:1 ; 35.30 ; 1:45 g. Lunette temps de repos d'entrée, C. ord. à coups à ressort, envoi à dame, finale coup de dame sur démasqué souricière.

N° 266 36.31 ; 33.29 ; 46.41 ; 11.7 ; 31.26 ; 26:37 ; 48.43 ; 50.44 ; 45:5 et 5.28 g. C. ord. à temps de repos, finale coup de dame et prise de dame sur trébuchet par coulisses combinées.

N° 267 37.26 26.8 1.7 g. Fin de partie.
21.49 49.16

N° 268 45.50 ; 17.42 ; 36.31 ; 50:39 ; 48:39 g. C. ord. à temps de repos, finale prise de dame sur trébuchet faisant opposition directe.

N° 269 44.40 ; 33.28 ; 43.39 ; 32.28 ; 42.38 ; 48:10 g. Coul. ord. reculade, finale passage à dame par prise forcée.

N° 270 42.37 28:19 44:33 P 50:39 39.34 32:5 g.
19.23 convenu 17:39 35:44 (1) 13:24 30:28
40.34 même chose : Bl: gag.

(1) Si 43:24

P. Piège dans lequel les blancs sont tombés ; car même si 43:34, ils perdent le pion dans les coups suivants — et la position. C. Q. F. D.

N° 271 7.1 1.29 29.42 42:15 15.38 38.47 g.
23.28 28.32 15.20 32.37 36.41 f C. Q. F. D.

N° 272 17.28 28.14 14.46 46.14 etc... finale connue.
13.18 (1) 27.31 31.36

(1) Pour tenter le changement de ligne de la dame. Le pion 5 dès le début des blancs est un pion mort. Nous ferons remarquer que si les noirs avant le 7.1 des blancs avaient pu jouer 5.10, c'était le coup juste qui amenait la nullité : à méditer !

N° 273 47.33 33:20 20.33 33:6 6.39 g.
23.29 forcé 18.23 f 6.11 f 23.29 C. Q. F. D.

Ici encore, il y a lieu d'observer si les noirs avant le coup des blancs, auraient pu jouer 6 à 11.

N° 274 45.50 26.21 31.27 50.44 21.16 21:27 g. opposition.
39.43 43 49 49.33 35:49 49:21
45:6 31.27 et même jeu

Si 6.11 43.49
50.27 g.

Si 43.48 C. Q. F. D.

Mai : Ont trouvé les solutions justes suivantes, Messieurs :

Le Petit Vx du Perron	(Rhône)	253 à 264.
Marius Charly	St-Etienne	252 à 259, 261 à 264.
L. Martin	Neuville-Ain	253-54, 256 à 64.
A. Babo	Villebois	253 à 264.
A. Lucet	Bourg-Valence	253-54. 256, 258, 261, 263 64.
Un débutant	Lyon	261 à 264.
J. Curel	Niort	id.
X. Y.	Lyon	252, 255-56, 260.

Remarques . *MM. E. Lieubray et Petit Vx du Perron*, nous signalent la fine solution suivante du N°260 (D.U. N° 8) qu'il serait regrettable de ne pas vous communiquer :

13.30	9.14	3. 9	30.13	14.28	13:36	28.39	36.22 g.
38.42	33.38	42.47 f.	47.36	36.31	38.43	43:34	
		30.13	3. 9	14.37	13:36	9.27	37.32 g.
		42.47	47.36	33.39	36.31 !	39.44(1)	44.49

(1). Si N: 39.43, B: 9.27; N: 43 48; B. 36.31 g.

Marius Charly : Nous comprenons et attendrons.

E. Babo : Quand nous aurons un peu plus de calme nous étudierons cette question de *La Mortellerie ;* il y a là une erreur du Maître ou de ceux qui ont reproduit ce coup après lui.

Entendu pour D. U

L. Martin : N° 255, cette solution ne gagne pas radicalement ; les noirs ont encore moyen de défense.

A. Lucet : N° 255, à la 3e réponse des N : 27:38, si 28:37 (B : 41:21) et les N: par 14.19 paralysent le gain : veuillez voir. — N° 257, au 3e coup B: 39.34, les N: prennent 16:27; vous jouez 15.10, les N: 11:22; puis à votre coup 34.30 et 40:9, les N: par 5:3 : les blancs perdent. — N° 259, non 33.29 n'assure pas le gain. Veuillez nous adresser toutes vos variantes de gain sur ce coup, nous ferons rappel. — N° 262, après 17.50 des blancs, les noirs jouent 35.40 et annulent par 38.42.

Récréations littéraires

Nous avons dans le N° 9, page 139 (Correspondance) parlé de cette question.

Nous vous prions de vouloir bien nous faire connaître vos impressions personnelles à ce sujet. Nous, nous disons : *soyons solidaires dans nos récréations, car l'esprit est le fil conducteur de sympathie !*

Ce qui serait accordé (quatre dernières pages) ne serait jamais dépassé.

Nous ne ferons rien sans majorité approbative.

F.-J. BOLZÉ, directeur.

Les Damiers

Romans — Dans sa dernière Assemblée générale, le *Damier Romanais-Péageois,* a procédé : 1° A l'élection de son président : *M. Louis Hennemann* a été réélu à l'unanimité.

2° A la reddition du Compte financier 1914 ;

3° A arrêté la date d'un concours au 7 juillet prochain ;

4° Question du soufflage : **Statu quo**.

Nos compliments amicaux *à M. L. Hennemann*, président — c'est un dévoué — et sentiments cordiaux du D.U. et du D. Lyonnais aux amis de Romans.

Lyon.— Le deuxième concours trimestriel du D. Lyonnais aura lieu le 7 juillet prochain d'après les règles, admissions et exécution que ceux précédents.

Le *D. Lyonnais* est en vacance jusqu'au 30 septembre ; néanmoins ses réunions du jeudi et du dimanche sont facultatives, le matériel à la disposition des fidèles.

Damier Universel. — Fait appel au sentiment de solidarité de tous les *Damistes Français,* pour favoriser la réussite du " Concours International " qu'organisent nos amis " Damistes Néerlandais " (Voyez pages 147, 148 et 158).

Le D. U. remercie sincèrement ceux qui ont déjà fait preuve d'amitié.

A tous les Damiers — Il semble que l'on reste en sommeil ; que les sociétés sont évanouies !... Allons, allons ! du mouvement, du travail : *montrez que vous existez !*

Correspondance

M. Roger (Grenoble) : Merci de vos problèmes. Envoyez-nous donc des parties jouées au D. G. et annotées dans le genre de notre 44e : il y a dans ces péripéties de bonnes choses à glaner pour tous.

M. E. Babo : Pour votre lettre du 29 mai ; je vous assure : *pas reçue !*

M. H. Tardy : 1° Pouvons pas ; 2° Dans les deux journaux cités par vous, c'est le même homme, je vous l'affirme ; manière comme une autre de se dérober ; 3° Non ; 4° Soyez prudent ; 5° Le meilleur c'est L. Barteling, l'autre ce n'est qu'un simple recueil de problèmes.

M. L. Branès : 1° Comment vous aussi vous revenez sur ce classement ? Heureusement que vous reconnaissez la sottise qui y a présidé... méprisez cela... et le reste ; 2° Pouvons pas le dire ; la chose s'annonce et nous faisons ce que nous devons faire.

M. G. Defoy (Amiens) : Nous regrettons que vos nombreuses occupations nous privent de votre collaboration effective. Nous vous remerçions du passé dans l'espoir d'un avenir meilleur et plus constant.

Le D. U.

Problèmes

Fin de Partie

275 A) En jouant au D. Grenoblois

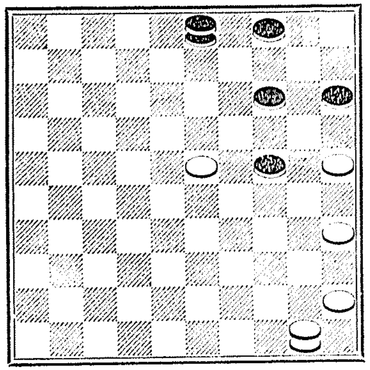

Entre MM. LAURENT et ROGER

276 A) M. Mᵉ CHARLY, à St-Etienne

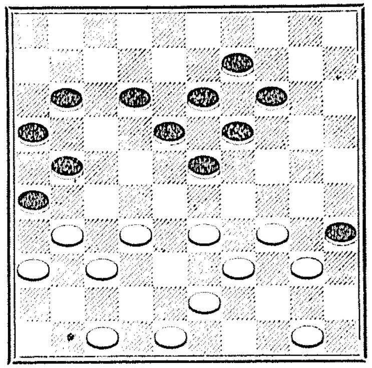

277 A) M. Silvain TURC

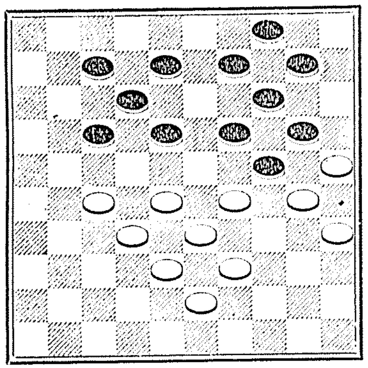

de Châteauneuf-de-Galaure

278 A) M. G. DEFOY, à Amiens

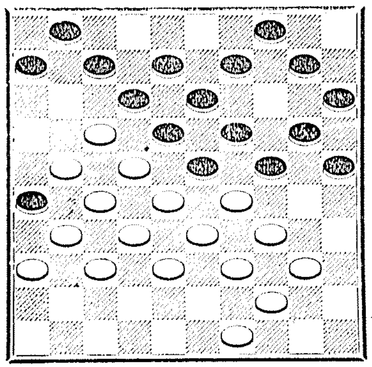

Dédié à M. MOLIMARD, de Lyon

279 A) M. E. ROMANI, du D. Ph.

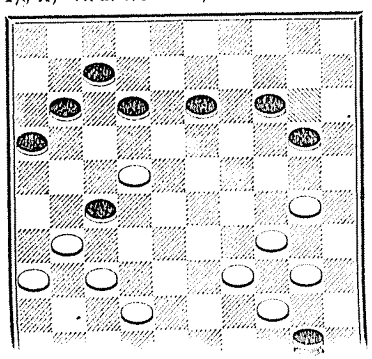

280 A) M. W.-J.-A. MATLA, de Haarlem

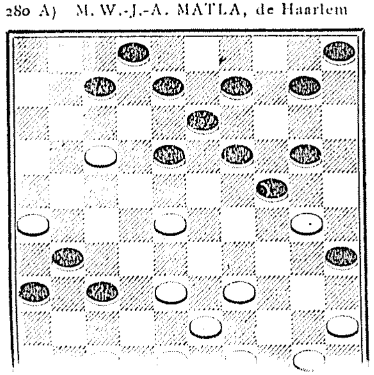

Quatre fins de partie

Aux débutants

281 La Double Perte

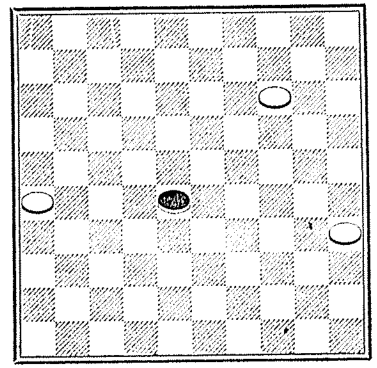

Selon BLONDE seul

282 La Double Perte

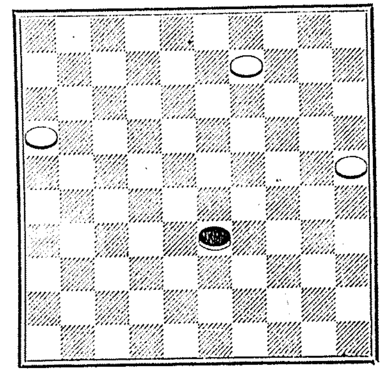

Selon EVERAT et BLONDE

Le Damier Universel

283 Le Double Arrêt

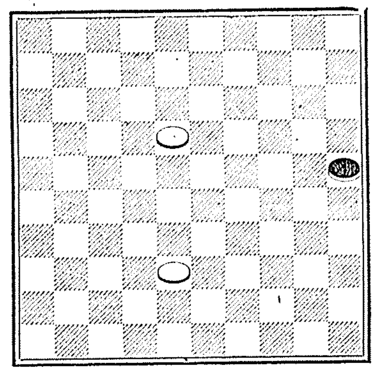

D. U.

284 L'arrêt simultané

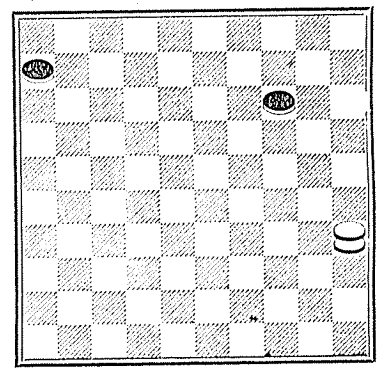

D. U.

Bibliographie

Trois Dames contre Une (Théorie du Damier), de **F.-J. Bolzé** (1901), arrivant en épuisement d'édition, ne sera plus livrée à l'avenir qu'au prix de *deux francs l'exemplaire* (port en plus, France : dix centimes ; Etranger : vingt centimes).

Par cinq exemplaires, au moins, il ne sera plus fait qu'une remise de 25 %, *à qui que ce soit* (port en plus, France : 0,05 cent. par 100 grammes ; Etranger : 0,05 cent. par 50 grammes

poids de la brochure — 130 gr.

Le Gérant : P. Colombier.

IMPRIMERIE P. COLOMBIER, 30, RUE DES MAISONS-NEUVES, VILLEURBANNE.

DERNIÈRE HEURE (1)

Hollande

Fédération Damiste Néerlandaise

(35 Sociétés fédérées) (2)

« Un grand tournoi international de Maîtres damistes avec "Championnat du Monde" sera organisé à Rotterdam, pour le mois d'Août prochain.

La Fédération offrira les prix suivants :

1er prix : 200 florins — 400 francs environ ;
2e » : 150 » — 300 » » ;
3e » : 100 » — 200 » » ;
4e » : 50 » — 100 » » .

Chaque concurrent devra faire avec tous les autres, *deux parties à but*, dans l'ordre indiqué par un tirage au sort qui se fera à la première séance. On jouera deux parties par jour.

On espère en Hollande que les premiers *Maîtres Français* prendront part à la dite grande lutte, vu l'intérêt que tous les damistes portent à propager le noble Jeu de Dames, par le fait éclatant d'une rencontre si sensationnelle.

Six concurrents hollandais se sont déjà fait inscrire :

M. J. de Haas, Champion de Hollande ; *H. Hoogland Jr* ; *Ph. L. Battefeld* ; *Henri J.x.d. Broek* ; *A.C. van Wageningen et J. Noome Mzn.*

La Commission du concours international se compose de :

M. C. G. Verrloet, président et,

M.J.Mijer, secrétaire, 15, Graafflorisstraat, Amsterdam (Hollande)».

***

Notre confrère du "Journal de Rouen" écrit ce qui suit à la date du 15 Juin 1912 :

«..... Cette communication nous étant faite (concours international) par le Président de la Fédération des Damistes Français, nous pensons qu'il se chargera de centraliser les souscriptions des Sociétés et des Damistes isolés ».

Nous confirmons la pensée de notre cher confrère en déclarant nous mettre à l'entière disposition de toutes les Sociétés et de tous les Isolés de toutes les régions sans distinction (Voir page 148).

F.-J. B.

(1) Nous avons reçu ce communiqué alors que notre journal était en composition.
(2) France, médite sur ce nombre, sur cette union, sur cette richesse, sur cette puissance d'action !